

## NOS CLIENTS TÉMOIGNENT

“

« Le vétérinaire m'a dit : est-ce qu'on opère votre cheval sachant qu'il n'est pas assuré ? ... ça m'a fait réfléchir, se dire qu'on n'a pas les moyens de prendre en charge une opération pour son cheval ! ... après j'ai pris une assurance »  
(A. 38 ans)

« Connaissant le prix des frais vétérinaires, c'était 300€ par an, ça représente 3 visites, ça ne m'a pas paru cher » (C. 35 ans)

« Chez Cavalassur, ils assurent tous types de chevaux... ils adaptent en fonction de l'utilisation et de la valeur du cheval » (D. 32 ans)

« S'il se passe quelque chose, Cavalassur permet de ne pas déboursier une trop grosse somme d'un coup » (R. 27 ans)

« Ils ont une ligne spéciale en cas d'euthanasie, c'est rassurant de savoir qu'ils sont joignables à tout moment » (P. 28 ans)

« Si mon cheval n'est plus utilisable, avec Cavalassur, j'ai l'argent pour en acheter un autre » (M. 32 ans)

Source : Témoignages - étude Cavalassur Héralis  
Mai 2015

”

# Cavalassur

ASSURE ÉGALEMENT :

### Le cheval

La chirurgie programmée  
Les produits à naître  
Couverture temporaire du cheval transporté

### Le cavalier

Responsabilité civile cavalier et propriétaire  
Protection du cavalier

### L'équipement

Assurance de la selle, de la calèche, du van tracté,  
du véhicule tracteur, du camion (VL, PL)

### Les professionnels

Assurance des établissements équestres avec en option  
la protection des personnes (salariés, bénévoles et clients)

Assurances de la responsabilité civile des professionnels  
du monde équin (Maréchal-ferrant, cavalier professionnel...)

### L'univers des courses

Mortalité  
Frais vétérinaires

Les collaborateurs de Cavalassur sont fiers  
d'accompagner les cavaliers et les professionnels  
du monde équin depuis plus de 20 ans.

cavalassur.com

03 44 57 66 10

Cavalassur - BP 404 - 60500 Chantilly



VOTRE PASSION

EST UNIQUE...

NOS SOLUTIONS

AUSSI !

EDITION 03/2020 - Document non contractuel. Crédit photo : istockphoto.com

# Cavalassur

bien plus qu'un assureur

# Cavalassur

bien plus qu'un assureur

Assureur et passionné de cheval, Cavalassur est aujourd'hui le spécialiste du monde équin.

## Nos services exclusifs

- Souscription en ligne sans besoin de certificat vétérinaire (pour un cheval jusqu'à 20 000 €).
- Paiement mensuel en option.
- Ligne euthanasie d'urgence 24h/24.
- Possibilité de déclarer vos sinistres en ligne.
- Remboursement sous 15 jours en cas de sinistre.
- Compte client et carnet de votre cheval en ligne.

## PACK MORTALITÉ

1

À partir de  
**167€**  
PAR AN  
seulement<sup>(1)</sup>

- **Versement d'un capital en cas de vol ou de décès** de votre cheval suite à une **maladie<sup>(2)</sup> ou à un accident** y compris durant un transport ou une chirurgie.
- **Remboursement des frais de rapatriement** à hauteur de 1 000 €.
- **Remboursement des frais d'équarrissage, de crémation et d'incinération** à hauteur de 1 000 €.
- **Remboursement des frais de pension** suite à un licenciement économique<sup>(2)</sup>.
- Accès à la ligne «**service info équestre**»<sup>(2)</sup>.

(1) Tarif 2020 pour un cheval de 5 ans et 5 000 €, tous usages hors CCE et Polo, en prélèvement annuel.

(2) Non inclus dans la formule vétérinaire.

(3) Accessible aux chevaux de + de 4 ans et d'une valeur de 5 000 € et plus.

(4) Pour les chevaux jusqu'à 50 000 €. Au-delà avec expertise.

## PACK MORTALITÉ

2

+ **FRAIS VÉTÉRINAIRES**

**Des formules qui s'adaptent à vos besoins!**

À partir de  
**342€**  
PAR AN  
seulement<sup>(1)</sup>

**BASE** Accidents et chirurgies (suite à accident ou maladie) remboursés à 100%, jusqu'à 3 500 € par an (porté à 5 000 € pour la chirurgie des coliques). Franchise de 150 € par sinistre.

**CONFORT** «**Base**» + coliques et fourbures non opérées remboursées à 100%. Franchise de 150 € par sinistre.

**ZEN** «**Confort**» + autres maladies non opérées (remboursées à 70%, jusqu'à 1 500 € par an). Franchise de 150 € par sinistre.

**CARAT<sup>(3)</sup>** Accidents et maladies remboursés à 70%, chirurgies remboursées à 90%, jusqu'à 6 000 € par an (porté à 10 000 € par an pour la chirurgie des coliques). Vaccins, soins dentaires, vermifuges, et frais de pension suite à hospitalisation remboursés à 70%. Sans franchise.

## NOS +

- **Option tiers payant [Exclusivité Cavalassur]** Avec la carte tiers payant plus besoin d'avancer les frais, nous remboursons directement votre vétérinaire. *Déclarez et suivez vos remboursements en ligne.*
- **Indemnisation en mortalité en valeur agréée sans franchise et sans dépréciation<sup>(4)</sup>!**
- **Seulement 4 exclusions en mortalité:** castration, abattage administratif, dopage, manque de soins.

## PACK MORTALITÉ

3

+ **FRAIS VÉTÉRINAIRES**

+ **INVALIDITÉ**

**2 formules au choix<sup>(3)</sup>**

À partir de  
**398€**  
PAR AN  
seulement<sup>(1)</sup>

**FORMULE 1** Invalidité suite à un **accident**, prise en charge à 80% de la valeur assurée moins la valeur résiduelle.

**FORMULE 2** Invalidité suite à un **accident ou une maladie**, prise en charge à 80% de la valeur assurée moins la valeur résiduelle.

## FORMULE VÉTO ESSENTIELLE



**L'offre qui ne couvre que les frais vétérinaires<sup>(5)</sup>**

Accidents, chirurgies suite à accidents et maladies, **remboursés à 100% jusqu'à 3 000 € par an** (porté à 5 000 € pour les chirurgies de coliques). Coliques et fourbures non opérées remboursées à 100%. Franchise de 150 € par sinistre.

(5) pour les chevaux d'une valeur jusqu'à 10 000 € et âgés de 1 à 20 ans inclus.

## FORMULE VÉTÉRAN



**Une assurance pour votre cheval jusqu'à ses 30 ans<sup>(6)</sup>**

✔ **Pack mortalité** avec le versement d'un capital en cas de vol ou de décès de votre cheval suite à un accident, le remboursement des frais de rapatriement jusqu'à 1 000 € et des frais d'équarrissage, crémation ou d'incinération jusqu'à 1 000 €.

✔ **Pack mortalité + frais vétérinaires** avec le remboursement à 100 % des frais vétérinaires engagés suite à un accident jusqu'à 1 500 € par an (réduit à 1 000 € pour les tendinites, claquages, entorses et déchirures musculaires et ligamentaires) et une franchise de 150 € par sinistre.

(6) pour les chevaux à partir de 16 ans.